



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2852
11 avril 1989

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 2852e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 11 avril 1989, à 16 h 20

Président : M. BELONOGOV

(Union des Républiques
socialistes soviétiques)

Membres : Algérie
Brésil
Canada
Chine
Colombie
Etats-Unis d'Amérique
Ethiopie
Finlande
France
Malaisie
Népal
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Sénégal
Yougoslavie

M. DJOUDI
M. NOGUEIRA-BATISTA
M. FORTIER
M. YU Mengjia
M. PEÑALOSA
M. PICKERING
M. TADESSE
M. TORNUDD
M. BLANC
M. RAZALI
M. RANA

Sir Crispin TICKELL
Mme DIALLO
M. PEJIC

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 16 h 20.

REMERCIEMENTS AU PRESIDENT SORTANT

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je souhaiterais en ce début de séance, rendre hommage, au nom du Conseil de sécurité, à S. E. Mme Absa Claude Diallo, Représentante permanente du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la façon dont elle a dirigé les travaux du Conseil de sécurité au cours du mois de mars 1989. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil de sécurité en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Diallo pour le grand talent diplomatique, la patience et la constante courtoisie dont elle a fait preuve en dirigeant les travaux du Conseil le mois dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION CONCERNANT L'AFGHANISTAN

LETTRE DATEE DU 3 AVRIL 1989, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AFGHANISTAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/20561)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, du Pakistan et de la République arabe syrienne des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur le point inscrit à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Wakil (Afghanistan), et M. Akhund (Pakistan) prennent place à la table du Conseil; M. Al-Masri (République arabe syrienne) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le Conseil va maintenant commencer l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui en réponse à une demande contenue dans une lettre datée du 3 avril 1989, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires de la Mission permanente de l'Afghanistan auprès de

Le Président

l'Organisation des Nations Unies (S/20561). J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/20577, qui contient le texte d'une lettre datée du 7 avril 1989, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le premier orateur est le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, S. E. M. Abdul Wakil. Je souhaite la bienvenue à Son Excellence et l'invite à faire sa déclaration.

M. WAKIL (Afghanistan) (parle en Dari; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession au poste élevé de Président du Conseil de sécurité. Je suis fermement convaincu que sous votre direction sage et avisée les délibérations du Conseil seront couronnées de succès.

Je saisis cette occasion pour remercier votre prédécesseur, S. E. Mme Absa Claude Diallo, Représentante permanente de ce pays ami qu'est le Sénégal, pour le travail qu'elle a accompli. En vérité, mon pays est fort satisfait de la tâche effectuée par le Conseil durant la présidence de Mme Absa Claude Diallo.

M. Wakil (Afghanistan)

Permettez-moi de vous remercier, Monsieur le Président, et de remercier tous les membres du Conseil de sécurité d'avoir répondu positivement en réunissant le Conseil de sécurité pour examiner notre demande.

Au nom du Gouvernement et du peuple de la République d'Afghanistan et conformément à notre lettre en date du 2 avril 1989, nous nous adressons au Conseil de sécurité, qui est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, pour appeler son attention sur la menace grave que représentent, pour l'indépendance nationale, la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays, Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, les actes flagrants d'agression et l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de notre pays.

L'intensification récente des actes d'agression armée et de l'ingérence, directe et indirecte, du Pakistan dans les affaires intérieures de la République d'Afghanistan, Etat indépendant, souverain et non aligné, a pris une envergure telle qu'elle menace la paix, la stabilité et la sécurité en Asie du Sud-Ouest. En outre, cette situation nous a amenés à appeler d'urgence l'attention du Conseil sur cette question et à lui demander d'agir immédiatement conformément à la Charte des Nations Unies pour mettre fin aux actes d'agression et à l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de la République d'Afghanistan.

Reconnaissant qu'elle est responsable de la sauvegarde de son indépendance nationale et de son intégrité territoriale et consciente des répercussions graves que les actes d'agression du Pakistan risquent d'avoir sur la paix et la sécurité de la région et du monde entier, la République d'Afghanistan s'adresse au Conseil de sécurité en vertu du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies concernant le règlement pacifique des différends et sur la base des obligations qui incombent au Conseil de sécurité en vertu des Articles 34 et 35 de la Charte des Nations Unies.

Les actes d'agression et l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan représentent une violation flagrante de la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies, adoptée dans la résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale, et la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale, adoptée dans la résolution 2734 (XXV) de l'Assemblée générale, ainsi que les déclarations du 21 décembre 1965 et du 9 décembre 1981 sur l'inadmissibilité de l'intervention et de l'ingérence dans les

M. Wakil (Afghanistan)

affaires intérieures des Etats. Enfin, ces actes violent tous les principes convenus dans les Accords de Genève sur la normalisation des relations entre l'Afghanistan et le Pakistan et les principes de bon voisinage.

Ces actes d'agression et d'ingérence ont transformé en une guerre ouverte la guerre non déclarée menée par le Pakistan contre la République d'Afghanistan pendant les 10 dernières années. La poursuite de ces actes d'agression et leurs répercussions préoccupent gravement les peuples de la région et du monde entier.

Depuis le 15 février 1989, le Pakistan a déployé massivement ses forces armées le long de ses frontières orientale et méridionale avec l'Afghanistan. La concentration des onzième et dix-huitième divisions de l'armée pakistanaise le long de la frontière orientale a entraîné l'intensification de l'agression militaire et de l'ingérence et l'expansion de la guerre en Afghanistan. Non seulement les onzième et dix-huitième divisions de l'armée pakistanaise fournissent un appui logistique à l'opposition, mais certaines unités de la onzième Division, la milice et des commandos pakistanaï, des extrémistes armés de l'opposition et des conseillers militaires de certains pays participent à une guerre organisée visant à capturer les provinces frontalières, et surtout la ville de Jelalabad.

Les actes d'agression et d'ingérence menés par le Pakistan contre l'Afghanistan sont violemment critiqués par les patriotes de notre pays. Après le 15 février 1989, il est devenu évident pour le peuple afghan et la communauté internationale qu'avant l'intensification de l'agression pakistanaise contre la province de Ningarhar, des unités militaires pakistanaïes composées de 6 575 personnes, 65 chars, 25 véhicules blindés de transport de troupes et 68 unités d'artillerie de longue portée étaient concentrées autour de la ville de Jelalabad. Depuis lors, ces chiffres ont augmenté de 40 %.

Jelalabad est quotidiennement la cible de 5 000 à 7 000 - et parfois même 20 000 - tirs de roquettes et autres types d'armes lourdes. Qui a mis toutes ces roquettes et ces armes lourdes à la disposition des extrémistes dans la guerre contre le peuple et les forces armées de la République d'Afghanistan? La mort de 243 commandos et autre personnel appartenant à la onzième Division de l'armée pakistanaise et celle de 91 Pakistanais et conseillers militaires arabes dans la guerre menée dans la province de Ningarhar, la capture de deux officiers des

M. Wakil (Afghanistan)

renseignements pakistanais, leurs aveux lors d'une conférence de presse, ainsi que leur procès public confirment indéniablement l'agression militaire et l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Ceux parmi les opposants afghans qui s'enfuient ou qui ne veulent pas continuer à faire la guerre sont forcés, par des moyens d'intimidation ou autres auxquels ont recours les officiers de l'armée pakistanaise déployés derrière le front à Jelalabad, de poursuivre la guerre contre le peuple afghan pour permettre au Pakistan d'atteindre ses objectifs politiques et militaires stratégiques.

Le caractère inhumain et barbare de l'agression militaire menée par des officiers pakistanais tels que le colonel Mahboob, le colonel Jangjo et le colonel Emman dans la région de la ferme de Ghazi Abad est connu du monde entier. Le Wall Street Journal a révélé les pillages, les massacres et les assassinats de civils innocents et d'autres crimes graves commis à la ferme de Ghazi Abad.

Aujourd'hui, les forces armées du Pakistan sont concentrées dans les cinq régions suivantes dans le but d'intensifier l'agression contre certaines cibles en Afghanistan ; premièrement, à Barnal, en vue de lancer une agression contre Orgoon; deuxièmement, à Miram Shah, en vue de lancer une agression contre Khost et Gardez; troisièmement, à Teri Mangal, en vue de mener des opérations contre Logar et Gardez; quatrièmement, à Torkham, en vue de lancer une agression contre Jelalabad et, cinquièmement, dans la région de Shahi, en vue d'intensifier les opérations militaires contre la province de Junar.

Les efforts déployés par le Pakistan pour assurer l'occupation militaire de Jelalabad se sont heurtés à une vive résistance de la part de la population afghane qui défend la souveraineté nationale, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan.

Bien que des milliers d'Afghans aient péri dans les combats à Jelalabad, les Pakistanais n'ont cessé de concentrer de nouvelles forces pour préparer une nouvelle attaque. La création de trois régiments de milice, comptant 15 000 personnes, pour participer aux attaques contre Jelalabad, dirigées par les généraux pakistanais Aref et Egbal, révèle les dimensions de ces actes d'agression. Le Pakistan ne veut pas tirer les enseignements de la guerre contre Jelalabad, qui indiquent clairement que cette guerre n'est pas et ne sera jamais une solution logique à la situation autour de l'Afghanistan.

M. Wakil (Afghanistan)

Le peuple afghan, qui est profondément nationaliste et patriotique, est trop fier pour accepter comme ses maîtres une poignée d'espions de l'Inter-Services Intelligence (ISI). L'histoire de la lutte de libération du peuple afghan a montré à l'évidence que ce peuple a toujours défendu résolument et courageusement ses intérêts nationaux, son patrimoine national et la dignité et l'honneur de son pays.

La résistance opposée à Jelalabad contre l'agression pakistanaise par le peuple afghan, le Parti démocratique populaire de l'Afghanistan, les forces armées de la République d'Afghanistan et les organisations sociales, sous la direction de S. E. Najibullah, Président de la République d'Afghanistan, atteste du patriotisme et de la défense courageuse de l'indépendance, de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de notre pays uni. Notre politique repose sur nos intérêts nationaux et, pour nos dirigeants, rien n'est plus important que les intérêts nationaux de l'Afghanistan.

M. Wakil (Afghanistan)

Ces intérêts nationaux sont indissolublement liés à la paix. Nous avons concentré tous nos efforts sur la réalisation de la juste cause du peuple afghan, à savoir la cessation de la guerre et l'instauration de la paix. La République d'Afghanistan, préférant la réconciliation, l'harmonie nationale et le dialogue sérieux à la guerre et aux effusions de sang, consacre tous ses efforts à la réalisation de cet objectif.

Contrairement à ce que prétendent et prédisent nos opposants et leurs maîtres, la résistance opposée par la République d'Afghanistan depuis le 15 février 1989 montre que les forces armées de la République d'Afghanistan et le Parti démocratique populaire d'Afghanistan peuvent non seulement repousser les attaques traîtresses et inhumaines de l'opposition mais également résister avec succès aux agressions de l'armée, de la milice et des commandos pakistanais. L'Afghanistan a la puissance nécessaire pour résister à de telles agressions à l'avenir et infliger des coups sévères à l'agresseur.

Il y a, aujourd'hui, sur le territoire du Pakistan, 125 centres de formation militaire actifs de l'Alliance des Sept, utilisés par les milieux militaires pakistanais comme moyen d'agression contre l'Afghanistan. Voici la liste de ces centres :

- 1) Camp de formation de Spina Thana;
- 2) Camp de formation de Kohabrode situé à 20 km au sud-est de Peshawar, où plus de 700 terroristes reçoivent un entraînement durant chaque période de formation;
- 3) Camp de formation de Para-Chinar de l'Alliance des Sept, où plus de 400 extrémistes à la fois sont entraînés;
- 4) Le camp de formation de Kanjar Kelay, situé à 30 km au sud de Nawagai, où, pendant chaque période, 600 extrémistes sont entraînés à l'utilisation d'armes légères et lourdes de divers types. Ils sont ensuite envoyés sur le territoire de la République d'Afghanistan pour y mener des activités destructrices;
- 5) Le centre de formation de Mangaray-Chinar, situé à 34 km à l'ouest de Nawagai, où 300 terroristes peuvent être entraînés à la fois;
- 6) Le camp de formation de Yosuf Abad, situé dans la province de Bajawor, où 1 200 terroristes peuvent être entraînés à la fois;
- 7) Le camp de formation de Shah Kat, situé à 8 km au sud de Peshawar, près de Botsai, où 1 000 extrémistes reçoivent à la fois une formation militaire.

M. Wakil (Afghanistan)

8) Le camp de formation de Shegay, où 600 extrémistes reçoivent à la fois une formation militaire;

9) Le centre Hamza à Jote Bakhsh où peuvent être formées 700 personnes à la fois.

Outre le camp de formation des fondamentalistes sur le territoire du Pakistan, les extrémistes sont également entraînés dans des centres de l'armée pakistanaise, tels que celui d'Atok, situé à 50 km au sud-est d'Islamabad, destiné à la formation des chefs des groupes fondamentalistes; celui de Kokhi Sorkh, situé à 5 km à l'ouest de Quetta, et celui de Nawa Shir, nouveau centre destiné à la formation des extrémistes armés à l'utilisation de l'artillerie et au maniement des explosifs.

L'existence continue des centres destinés à la formation des extrémistes et à leur armement en armes très perfectionnées contribue dans une grande mesure à l'intensification des tensions militaires en Afghanistan.

Depuis la date de l'entrée en vigueur des Accords de Genève jusqu'à la mi-février 1989, 557 attaques armées ont été menées contre des zones résidentielles et contre des postes militaires et 403 bombes ont été larguées dans de grandes villes à forte concentration de population. Pendant cette période, il y a eu 2 363 attaques à l'aide d'armes perfectionnées et 201 000 missiles et autres armes lourdes ont été tirés dans tout le pays. Cela a entraîné la mort de 6 954 personnes tandis que 12 200 autres étaient blessées. La grande majorité de ces victimes étaient des civils.

Il est incontestable que les armes légères et lourdes mises à la disposition des extrémistes ne sont pas fabriquées en Afghanistan. Ces armes sont transportées de l'étranger vers le Pakistan et sont mises à la disposition des extrémistes par l'Inter-services Intelligence (ISI) du Pakistan et servent à piller et assassiner des êtres innocents en Afghanistan.

Depuis l'entrée en vigueur des Accords de Genève, et surtout depuis le 15 février 1989, date à laquelle s'est achevé le retrait des contingents soviétiques, il y a eu un accroissement sans précédent du transfert et du stockage, sur le territoire afghan, d'armes lourdes et perfectionnées, telles que les missiles anti-char Milan, et les roquettes Stinger Blow pipe, les divers types de missiles sol-sol, comme le Stocker 20 et 30, et d'autres types d'armes meurtrières. Le transfert, à des fins d'agression, de ces armes et d'autres matériels logistiques aux forces extrémistes et la pénétration de commandos pakistanaïes en Afghanistan, ainsi que de conseillers arabes et autres conseillers

M. Wakil (Afghanistan)

étrangers, depuis des régions comme Torkham, Teri Mangal, Chaman, Nawagai, Para-Chinar, Miram Shah et Spin Boldak, et qui ne fait qu'intensifier l'ingérence et prolonger la guerre, prouve à l'évidence l'ingérence pakistanaise dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Nous en trouvons une autre preuve dans le fait que, au cours de la dernière semaine de février seulement, l'ISI a acheminé vers l'Afghanistan, via Karachi et Quetta, 15 camions chargés d'armes et 120 tonnes de matériel militaire destinés aux groupes d'extrémistes armés.

Consciente de l'importance stratégique de ces régions, la République d'Afghanistan a demandé à l'équipe de la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan d'établir des avant-postes supplémentaires pour surveiller ces régions. Cette demande a été communiquée à la Mission de bons offices par les notes No 57 du 24 juillet 1988, No 58 du 26 juillet 1988, No 24 du 12 août 1988, No 73 du 18 août 1988, No 47 du 3 septembre 1988, No 296 du 11 mars 1989 et No 312 du 15 mars 1989. Des messages émanant de S. E. le Président Najibullah, indiquant la nécessité d'établir des avant-postes supplémentaires à Torkham, Teri Mangal, Chaman, Para-Chinar, Nawagai, Miram Shah et Spin Boldak ont été adressés au Secrétaire général. La République d'Afghanistan est convaincue que l'établissement de ces avant-postes supplémentaires jouera un rôle important et contribuera à l'allègement des tensions, à l'application des Accords de Genève et à la cessation de l'agression militaire du Pakistan et à son ingérence dans les affaires intérieures de la République d'Afghanistan. Tout délai apporté à l'établissement de ces avant-postes entraînera une nouvelle intensification de l'ingérence et de l'agression du Pakistan contre la République d'Afghanistan.

Depuis que s'est achevé le retrait des contingents soviétiques de l'Afghanistan, c'est-à-dire depuis le 15 février 1989, le Pakistan est intervenu 1 200 fois dans les affaires intérieures de l'Afghanistan de diverses façons. Ces cas ont été portés à la connaissance de la Mission de bons offices par l'intermédiaire de 142 notes. Aucune de ces plaintes n'a fait l'objet d'une enquête conformément aux Accords de Genève.

Je voudrais attirer l'attention du Conseil sur ce qui suit s'agissant de la participation de miliciens pakistanais dans des opérations militaires en Afghanistan :

M. Wakil (Afghanistan)

Le 16 février 1989, 2 100 miliciens pakistanais ont pénétré dans le territoire de l'Afghanistan. Le même jour, un régiment de 1 500 miliciens pakistanais, placé sous le commandement du général pakistanais Arif, a pénétré en Afghanistan par la province de Kunar.

Le 28 février 1989, 300 miliciens pakistanais ont pénétré dans la province de Kunar, en Afghanistan.

Le 22 février 1989, 80 miliciens pakistanais ont traversé la région de Samkani dans le Paktia.

Le 2 mars 1989, 300 miliciens pakistanais sont entrés dans le grand district de Khost.

Le 3 mars 1989, 250 miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Shinwar.

Le 5 mars 1989, 800 miliciens pakistanais sont entrés à Jaji Maidan en passant par la région de Para-Chinar.

Le 5 mars 1989, 400 miliciens pakistanais ont pénétré dans la province de Khost.

Le 6 mars 1989, 300 miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Naziyan, province de Jelalabad, avec 80 chevaux chargés d'armes et de munitions.

Le 8 mars 1989, 500 miliciens pakistanais sont entrés à Jelalabad avec six tanks, des canons antiaériens, des missiles antichars et des mortiers.

Le 8 mars 1989, 350 miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Gardez.

Le 9 mars 1989, 200 miliciens pakistanais sont entrés dans le village d'Abdul Khalil, province de Nangarhar.

Le 10 mars 1989, 150 miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Rowzah, province de Paktia.

Le 15 mars 1989, 400 miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Chaprihar et de Shaikh Misri, dans le Nangarhar, transportant un grand nombre de roquettes sol-sol pour lancer une attaque extensive.

M. Wakil (Afghanistan)

Le 20 mars 1989, 200 miliciens ont pénétré dans la province de Nangarhar, via Torkham.

Le 21 mars 1989, 200 miliciens pakistanais sont entrés dans le grand district de Khost.

Le 23 mars 1989, 300 miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Ghaziabad, via Torkham.

Le 22 mars 1989, des miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Goshta, dans la province de Nangarhar, après avoir traversé Miran Sham; le même jour, 250 miliciens ont pénétré dans la région de Dor Baba, dans la province de Nangarhar.

Le 25 mars 1989, 800 miliciens pakistanais ont pénétré dans la région de Tsamkani, dans la province de Paktia, et déclenché une action militaire d'envergure contre la population.

Tous ces incidents ont été portés à la connaissance de la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan, accompagnés de renseignements détaillés aux fins d'enquête. Toutefois, jusqu'à présent, l'Afghanistan n'a reçu aucune réponse à ses notes.

Deuxièmement, j'aimerais attirer l'attention des membres du Conseil sur les faits suivants, concernant le transfert d'armes et de munitions.

Le 3 mars 1989, 26 poids lourds ont amené un chargement de roquettes Stinger, des Blow Pipe et des Socker 20 et 30 au quartier général de Razuddin, dans la province de Nangarhar, via Torkham.

Le 5 mars 1989, de gros camions transportant une quantité importante d'armes et de munitions ont pénétré via Teri Mangal dans la région de Hesarak, dans le Nangarhar.

Le 5 mars 1989, 25 camions en provenance du Pakistan ont transféré une quantité importante d'armes et de munitions de la base de Jalozi, au Pakistan, à la province de Kunar, en Afghanistan.

Le 16 mars 1989, 13 poids lourds en provenance du Pakistan et transportant des lance-roquettes et des roquettes sol-sol ont été transférés vers la province de Wardak.

Le 12 mars 1989, 13 poids lourds en provenance du Pakistan et transportant des armes lourdes ont pénétré dans la province de Wardak, en Afghanistan, via Teri Mangal.

M. Wakil (Afghanistan)

Le 12 mars 1989, 36 camions en provenance de Miram Shah et remplis d'armes lourdes et d'une vaste quantité de munitions sont entrés en Afghanistan. Le même jour, 200 mules transportant des armes et des munitions en provenance du Pakistan sont entrées dans la province de Nangarhar, en passant par la région de Tore-Bora.

Le 14 mars, 140 poids lourds transportant des roquettes antichar et des canons antiaériens sont entrés depuis le Pakistan à Nangarhar, via Torkham.

Le 25 mars 1989, 150 camions et 600 mules en provenance du Pakistan sont entrés dans le Nangarhar.

Le 21 mars 1989, 160 mules chargées d'armes et de munitions en provenance du Pakistan ont été transférées vers le Nangarhar.

Le 22 mars 1989, 180 poids lourds en provenance du Pakistan et transportant des armes et des munitions, y compris des roquettes sol-sol, sont entrés dans la province de Nangarhar, via Torkham.

Le 26 mars 1989, 120 gros poids lourds transportant de vastes quantités d'armes et de munitions en provenance du Pakistan sont arrivés dans la région de Ghaziabad, dans la province de Nangarhar.

Le 28 mars 1989, 250 poids lourds en provenance du Pakistan et transportant différents types d'armes sont entrés à Jalalabad, après avoir traversé la région de Torkham.

C'est en raison de ces transferts d'armements du Pakistan en Afghanistan que durant la seule journée du 31 mars par exemple, 12 000 roquettes ont été tirées sur la ville de Jalalabad, tuant 71 personnes et en blessant huit autres et une mosquée, un temple hindou et 13 maisons d'habitation ont été endommagés.

Par conséquent, il est facile d'imaginer les souffrances endurées par notre population et les conditions de vie difficiles qui lui sont imposées du fait de l'agression imposée par le Pakistan.

Troisièmement, j'aimerais également attirer l'attention des membres du Conseil sur les cas suivants de violation de l'espace aérien afghan.

Au cours du seul mois de mars, les forces aériennes pakistanaïses ont commis les actes d'agression suivants contre la République d'Afghanistan :

Le 21 février 1989, à 10 h 32, un hélicoptère pakistanaïse a transporté des conseillers et un certain nombre de dirigeants extrémistes à Barikot, dans la province de Kunar, puis est retourné au Pakistan.

M. Wakil (Afghanistan)

Le 4 mars 1989, à 12 h 35, un jet des forces aériennes pakistanaïses, volant à une vitesse de 720 km/h, a violé l'espace aérien de l'Afghanistan sur une profondeur de 6 km et, après avoir effectué des opérations d'espionnage au-dessus de Baqi Kalai (Spain Boldak), est retourné au Pakistan.

Le 5 mars 1989, à 9 h 45, un avion des forces aériennes pakistanaïses, volant à une vitesse de 700 km/h, a violé l'espace aérien de l'Afghanistan sur une profondeur de 12 km et, après s'être livré à des activités d'espionnage au-dessus de Groko et de Dar Band, est retourné au Pakistan.

Le 15 mars 1989, à 11 h 20, un jet pakistanaïse, volant à une vitesse de 720 km/h, a violé l'espace aérien de l'Afghanistan durant une minute, puis est retourné au Pakistan.

Le 10 mars 1989, à 9 h 40, heure locale, quatre hélicoptères pakistanaïses, ayant à leur bord les dirigeants de l'armée d'opposition extrémiste et des conseillers étrangers, ont pénétré en territoire afghan. Deux de ces hélicoptères ont atterri dans le district de Shinwar et deux à Ghaziabad. A 9 h 46, heure locale, ils sont repartis en direction du Pakistan.

Le 11 mars 1989, à 6 h 10, heure locale, deux hélicoptères pakistanaïses ont transporté des armes à proximité de Ghazi Abad et sont repartis en direction du Pakistan à 6 h 20.

Ces incidents ne constituent que quelques exemples de l'ingérence militaire pakistanaïse dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, ingérence qui représente une menace contre la souveraineté nationale, l'indépendance et l'intégrité territoriale de notre pays.

Existe-t-il une norme ou un principe quelconque du droit international qui permette aux Etats de recourir à la force dans leurs relations étrangères et de commettre des actes d'agression contre le territoire d'un autre Etat pour essayer de modifier le régime de cet Etat à leur gré?

Existe-t-il un chapitre ou un article quelconque de la Charte des Nations Unies ou d'autres documents régissant les relations internationales ou un principe quelconque du droit international qui permette aux Etats de créer des centres de formation de terroristes, d'armer ces groupes politiques et d'envoyer des mercenaires, des espions et des conseillers étrangers dans le territoire d'un autre pays dans le but de fomenter l'anarchie et de troubler l'ordre public? C'est une agression de grande ampleur, irresponsable et à courte vue de ce type que le Pakistan se livre contre notre pays.

M. Wakil (Afghanistan)

La création d'un gouvernement illégal et illégitime de l'Alliance des Sept à Rawalpindi, avec l'assistance directe de l'Inter-Services Intelligence (ISI), est indiscutablement un acte d'ingérence flagrante de la part du Pakistan. La création de ce gouvernement ne bénéficie même pas de l'appui d'autres secteurs de l'opposition ni des réfugiés vivant dans les pays voisins ou en Europe, et le peuple afghan tout entier l'a rejetée. Le scénario conçu par l'ISI du Pakistan en vue de la création d'un "gouvernement provisoire" en territoire pakistanais n'a fait qu'intensifier l'agression et l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Durant des années, tout au long des négociations de Genève et lors de la signature des Accords du même nom, l'Afghanistan avait des doutes quant à la volonté du Pakistan de respecter ses obligations. L'Afghanistan a néanmoins signé les Accords en espérant qu'avec le début du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, le Pakistan envisagerait un changement positif d'attitude. Les faits ont prouvé que nous avons raison de craindre que le Pakistan se comporte en gendarme de la région. Le Pakistan fait totalement fi de ses obligations internationales, y compris les Accords de Genève, sapant le prestige de ces accords, à la signature desquels le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, a joué un rôle de premier plan.

La coopération du Pakistan avec l'Alliance des Sept dans la création du "gouvernement provisoire" sur le territoire de ce pays et l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan sont des faits indiscutables.

Il est regrettable qu'à la suite de la création de ce "gouvernement provisoire", des messages de félicitations aient été envoyés aux dirigeants fondamentalistes des groupes extrémistes par Ghulam Ishaq Khan, le Président du Pakistan. Sahib Zada Yaqub Khan, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, dans la lettre datée du 27 février 1989 qu'il a adressée au Conseil de sécurité, déclare que son pays s'est félicité de la décision du Conseil consultatif de créer un "gouvernement provisoire" dans ce pays.

L'avantage politique que le Pakistan cherche à tirer de l'appui qu'il fournit au "gouvernement provisoire" de l'Alliance des Sept est clair pour le monde entier. Les plans d'annexion de l'Afghanistan sous couvert de la formation d'une confédération sont à la base de l'appui sans réserve fourni par le Pakistan aux extrémistes.

M. Wakil (Afghanistan)

Le Pakistan poursuit une politique particulière à l'égard de l'Afghanistan. La question qui se pose, toutefois, est de savoir pourquoi les Etats-Unis, grande puissance mondiale, se font l'instrument de l'application de la politique pakistanaise à l'égard de l'Afghanistan et pourquoi les intérêts stratégiques des Etats-Unis sont subordonnés aux desseins expansionnistes du Pakistan dans la région.

La question principale que posent l'Afghanistan et les peuples du monde entier est la suivante : si l'allégation des extrémistes et de leurs maîtres pakistanais est justifiée, à savoir qu'ils contrôlent 95 % du territoire afghan, pourquoi ne créent-ils pas un gouvernement provisoire dans le territoire afghan et pourquoi recourent-ils à l'ISI et à l'armée pakistanaise dans leur lutte contre notre peuple? Il est évident que les extrémistes armés n'ont pas de territoire pas plus qu'ils n'ont l'appui du peuple afghan. Ils sont incapables de créer une administration moderne et n'ont pas l'autorité nécessaire pour s'acquitter des obligations internationales qui incombent à un gouvernement contemporain et civilisé.

N'est-ce pas la création d'un "gouvernement provisoire" de l'Alliance des Sept - imposé, encouragé et organisé par les militaires pakistanais - qui constitue une violation du droit du peuple afghan à l'autodétermination? Les efforts faits pour exporter et installer ce "gouvernement provisoire" ne sont-ils pas contraires aux principes de la Charte des Nations Unies? Ces politiques interventionnistes du Pakistan ne sont-elles pas une grave menace pour la paix et la sécurité dans la région et dans le monde?

Contrairement aux dispositions des articles 3, 4 et 5 des Accords de Genève sur le retour volontaire, pacifique et ordonné des réfugiés, le Pakistan continue de créer de graves obstacles pour entraver leur retour. Hier, la présence de troupes soviétiques en Afghanistan servait de prétexte à la propagande du Pakistan et des extrémistes, aujourd'hui ce prétexte n'existe plus. Les réfugiés afghans attendent avec impatience de pouvoir retourner dans leur patrie, terre de leurs ancêtres qui ont défendu si courageusement l'indépendance, la liberté et la souveraineté de la nation afghane.

Si un problème de sécurité se pose, il est manifeste pour tous qu'il est dû aux actes d'agression et à l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Le problème d'insécurité disparaîtra dès que cesseront l'ingérence et l'intervention du Pakistan.

M. Wakil (Afghanistan)

Onze mois se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur des Accords de Genève. A ce jour, le Pakistan a méconnu l'article 7 de l'Accord sur le retour volontaire des réfugiés. En outre, le Pakistan n'a pas encore répondu positivement aux notes No 314, du 8 août 1988, et No 319, du 9 septembre 1988, relatives à la question de la création de commissions conjointes entre l'Afghanistan et le Pakistan pour faciliter le retour volontaire et massif des réfugiés afghans.

Les conditions existent maintenant pour permettre le retour des réfugiés dans la dignité et l'honneur, et le pays les attend avec impatience. Si la situation d'insécurité créée par le Pakistan cessait, aucun réfugié afghan ne resterait dans ce pays interventionniste.

La guerre et l'agression du Pakistan ont entraîné de nombreuses pertes civiles. Nous demandons à la communauté internationale d'exiger du Pakistan qu'il mette fin à ses crimes flagrants contre le peuple afghan.

Les actes de génocide perpétrés par les commandos et les miliciens pakistanais à Jalalabad sont chaque jour plus évidents. Au cours d'une seule opération, ils ont enlevé 160 femmes pour les emmener au Pakistan. Le monde a également assisté à l'assassinat massif de membres des forces armées d'Afghanistan, faits prisonniers par les extrémistes appuyés par le Pakistan, qui a eu lieu sur le territoire de ce dernier. Tous ces actes sont fondamentalement contraires à la lettre et à l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies.

La guerre menée actuellement par le Pakistan contre l'Afghanistan, compte tenu de ses dimensions anti-humaines et des actes contraires aux normes acceptées du droit international qu'elle entraîne, témoigne d'une nouvelle étape qualitative de l'agression pakistanaise contre notre pays.

Dans 391 notes, la République d'Afghanistan a porté à la connaissance de la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan 3 279 violations commises par le Pakistan. La liste de cas d'ingérence et d'agression du Pakistan a été dressée chronologiquement, avec preuves indéniables à l'appui. Cependant, en raison de l'attitude hostile et obstructionniste du Pakistan, la Mission de bons offices n'a pu mettre en oeuvre le mécanisme d'application de l'Accord. Les listes de ces notes sont annexées pour que le Conseil en soit informé et prenne les mesures nécessaires, et nous demandons qu'elles soient distribuées en tant que documents officiels du Conseil.

M. Wakil (Afghanistan)

Les dirigeants actuels de la République afghane ont analysé attentivement les événements survenus dans le pays les 10 dernières années. Il ont mis sur pied un processus constant pour éliminer les erreurs du passé. Ce processus comprend la recherche d'une solution pacifique au problème existant autour de l'Afghanistan. Une conséquence logique de cette politique a été la signature des Accords de Genève. La politique poursuivie actuellement par la République afghane atteste de la nouvelle évolution positive du climat international, à savoir que la compréhension est en train de remplacer l'affrontement et la méfiance.

La République afghane a proclamé que la politique de réconciliation nationale est le seul moyen de résoudre ses problèmes internes. La consolidation de cette politique est en cours malgré les problèmes que posent les actes d'agression et l'ingérence du Pakistan ainsi que l'attitude négative des groupes extrémistes armés. La République afghane a, à plusieurs reprises, proclamé des cessez-le-feu unilatéraux; elle a proposé un dialogue national entre tous les Afghans, la création d'une assemblée de paix, la mise en place d'une société politique pluraliste, la création d'un gouvernement ayant une large base - avec la participation de toutes les forces et de nature à garantir les intérêts de tous, conformément à la résolution adoptée à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et à la déclaration politique adoptée par la Conférence des ministres des affaires étrangères du Mouvement non aligné, tenue à Nicosie - et la poursuite d'une politique d'une économie libre. Toutes ces mesures montrent clairement notre sincère désir de trouver immédiatement une solution au problème afghan et de respecter nos obligations en vue d'instaurer la paix et la sécurité internationales.

La République afghane a proclamé à maintes reprises dans le passé, et proclame une fois encore, que c'est seulement par un cessez-le-feu et par le respect de ce dernier par toutes les autres forces intéressées qu'il sera possible d'organiser des élections libres et démocratiques avec la participation de tous les partis politiques.

Conformément à la communication adressée antérieurement au Secrétaire général des Nations Unies, nous réitérons que pour garantir un équilibre des intérêts des Etats voisins et des grandes puissances et pour instaurer une paix nationale, il est nécessaire de convoquer une conférence internationale pour assurer à l'Afghanistan une neutralité et une démilitarisation permanentes. Nous avons

M. Wakil (Afghanistan)

proposé que les deux grandes puissances - l'URSS, pays voisin de l'Afghanistan, et les Etats-Unis d'Amérique qui ont garanti les Accords de Genève - ainsi que les autres membres du Conseil de sécurité participent à cette conférence. La participation d'autres Etats serait également accueillie favorablement.

La République afghane est fermement convaincue que les questions relatives au droit à l'autodétermination et au système politique et économique du pays relèvent du seul droit du peuple afghan et de la nation afghane. Ainsi, aucun Afghan ne saurait accepter que ces droits soient exercés par l'armée pakistanaise ou par l'ISI.

L'agression pakistanaise doit être arrêtée et la cause de la paix et de la sécurité doit être protégée d'un danger plus grave, car les Accords de Genève ont été signés pour apporter la paix et la sécurité et pour mettre fin à toutes les formes d'ingérence et d'intervention ainsi que pour créer les conditions susceptibles d'empêcher les grandes puissances d'être mêlées aux conflits régionaux. Cependant, la politique d'agression et d'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de la République afghane a mené à ce processus.

Etant donné la grave situation actuelle, dont la continuation risque de dégénérer en un grave conflit régional, la République afghane, conformément aux Articles 33 et 39 de la Charte des Nations Unies, demande au Conseil de sécurité : premièrement, d'adopter toutes les mesures urgentes relevant de sa compétence en vertu de la Charte des Nations Unies pour arrêter les actes d'agression et d'intervention du Pakistan contre l'Afghanistan; deuxièmement, d'envoyer une mission d'enquête, composée de membres du Conseil de sécurité, en Afghanistan et au Pakistan, et, troisièmement, de demander à l'Union soviétique et aux Etats-Unis d'Amérique, en tant que cogarants des Accords de Genève, de jouer un rôle plus actif afin d'amener le Pakistan à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de ces accords.

La République afghane est fermement convaincue que l'intervention du Conseil de sécurité des Nations Unies peut mettre fin aux souffrances dont est victime le peuple afghan en raison de l'agression et de l'ingérence du Pakistan et qu'il peut empêcher la situation de se détériorer davantage. Il se montrerait ainsi efficace dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité dans la région.

Pour terminer, je puis, au nom du Gouvernement afghan, assurer le conseil que notre pleine coopération à cet égard lui est acquise.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Dans sa déclaration, le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan a demandé que les données récapitulatives dont il a fait état soient distribuées en tant que document officiel du Conseil de sécurité. Il sera bien entendu fait droit à sa requête.

L'orateur suivant est S. E. M. Iqbal Akhund, Conseiller auprès du Premier Ministre pour les affaires étrangères et la sécurité nationale du Pakistan. Je lui souhaite la bienvenue et l'invite à faire sa déclaration.

M. AKHUND (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je vous remercie de vos paroles de bienvenue. J'aimerais commencer par vous adresser, en mon nom et au nom de la délégation pakistanaise, nos félicitations les plus sincères pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité en ce mois d'avril où le Conseil de sécurité examine la détérioration de la situation en Namibie, question d'intérêt vital pour l'ensemble de la communauté internationale.

Je saisis également cette occasion pour dire la profonde reconnaissance de ma délégation à l'Ambassadrice Absa Claude Diallo, du Sénégal, qui a présidé avec tant de talent et tant de succès les délibérations du Conseil le mois dernier.

C'est avec beaucoup de surprise et un profond regret que mon gouvernement voit que l'on cherche à détourner l'attention du Conseil de sécurité - actuellement aux prises avec la grave situation qui règne en Namibie - et à abuser du temps précieux de ce dernier en lui imposant la convocation d'une réunion d'urgence à la faveur des Articles 34 et 35 de la Charte des Nations Unies.

Ces articles ne s'appliquent nullement à la situation qui prévaut actuellement en Afghanistan. Ce qui se passe en Afghanistan n'est pas une menace pour la paix et la sécurité, telle que définie à l'Article 34. Ce que nous voyons aujourd'hui en Afghanistan, c'est la poursuite de la lutte du peuple afghan pour renverser le régime illégal et non représentatif imposé par une intervention étrangère, lequel cherche désespérément à se perpétuer.

La lutte persévérante du peuple afghan pour recouvrer ses droits nationaux et ses droits de l'homme est une question purement interne et qui ne relève donc pas des Articles 34 ou 35 de la Charte des Nations Unies.

M. Akhund (Pakistan)

Aussi la requête du régime de Kaboul visant un débat du Conseil de sécurité paraît-elle irrecevable à ma délégation. Nous ne voyons d'ailleurs pas comment un tel débat pourrait favoriser la recherche d'une solution pacifique et globale à la situation concernant l'Afghanistan.

L'objectif du régime de Kaboul en demandant cette réunion apparaît clairement dans la diatribe que le représentant de Kaboul vient de lancer contre mon pays. Sa déclaration fait suite aux élucubrations et aux falsifications contenues dans la lettre qu'il a distribuée dans le document du Conseil de sécurité en date du 3 avril. Il brosse un tableau sans le moindre rapport avec la réalité sur le terrain. La déclaration du représentant de Kaboul contient des accusations sans fondement et des allégations gratuites contre mon pays.

Afin de donner un degré de crédibilité à ces assertions, le représentant de Kaboul a cité des faits, des chiffres, des noms, précisant le nombre de mules, de miliciens, d'avions, de missiles sol-sol, Dieu sait quoi, observés jour après jour, heure après heure par son personnel et personne d'autre. Et si la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan n'a pas répondu à ces assertions, c'est parce que rien de tel ne s'est produit. Les équipes de la Mission de bons offices n'ont pas recueilli la moindre preuve que des armes et des munitions étaient transportées en Afghanistan du Pakistan. Au cours de leurs visites d'inspection, les membres de ces équipes ont contrôlé soigneusement toutes les voies de communication. Nombre des routes ou des cols qu'on disait être utilisés se sont avérés n'être que des chemins étroits par lesquels ni des véhicules ni même des mules transportant du matériel militaire ne pourraient transiter. Qui plus est, certains de ces chemins sont minés côté Afghanistan et il est par conséquent hautement improbable qu'ils puissent être utilisés aux fins que l'on prétend.

Aucun camp d'entraînement, aucune base, aucun dépôt de munitions n'ont été trouvés dans les sites mentionnés par le représentant de Kaboul. La plupart de ces sites se sont avérés être des camps de réfugiés abritant essentiellement des vieillards, des femmes et des enfants.

Les rapports de la Mission de bons offices établissent clairement qu'il n'y a aucune preuve de ce que le Pakistan ait empêché des réfugiés de rentrer en Afghanistan. Ce sont les réfugiés qui ont dit ne pas vouloir retourner chez eux

M. Akhund (Pakistan)

tant qu'un gouvernement véritablement représentatif et capable de maintenir la paix et la stabilité dans le pays ne serait pas mis en place. Le Pakistan a du reste tout intérêt - c'est évident - à assurer le retour en toute sécurité de plus de 3 millions de réfugiés afghans actuellement dans notre pays. C'est vraiment le comble de l'absurdité d'affirmer comme le fait le représentant de Kaboul que le Pakistan veut retarder ou empêcher ce retour.

Les inspecteurs de la Mission de bons offices n'ont pas trouvé la moindre preuve montrant que le Pakistan avait violé l'espace aérien ou le territoire de l'Afghanistan. Bien au contraire, plusieurs postes d'où - selon Kaboul - des obus auraient été tirés se sont en fait avérés être du côté afghan de la frontière. Un rapport de la Mission de bons offices signale également que dans plusieurs cas faisant l'objet des plaintes de Kaboul, la configuration du terrain excluait la possibilité de déployer des chars ou de l'artillerie.

Le Gouvernement intérimaire de l'Afghanistan a été élu au scrutin secret par une Shoora consultative et représentative, qui s'est réunie en février dernier. Au cours de ses entretiens à Islamabad, M. Vorontsov, le Vice-Ministre des affaires étrangères soviétique qui est aussi ambassadeur à Kaboul, a pleinement appuyé l'idée de convoquer pareille Shoora consultative dans les plus brefs délais. Comme nous le savons tous, M. Vorontsov s'est longuement entretenu avec les dirigeants moudjahidin, à Taïf tout d'abord, puis à Téhéran et à Islamabad, afin de discuter, avec les représentants de la résistance afghane, de cette question et de la formation d'un gouvernement largement représentatif.

La Shoora consultative qui a élu le Gouvernement intérimaire afghan est un organe indépendant représentant un large éventail de l'opinion afghane. Les membres de la Shoora ont eu des délibérations prolongées et ont finalement décidé d'élire un gouvernement intérimaire au scrutin secret. Le Gouvernement intérimaire comprend des Afghans éminents représentant différents courants d'opinion. Des postes ministériels ont été réservés pour les groupes afghans basés en Iran ainsi que pour les représentants de Kaboul.

L'admission du Gouvernement intérimaire au sein de l'Organisation de la Conférence islamique prouve bien que ce gouvernement est appuyé par un très important groupe de pays. Cela montre aussi que pour les pays islamiques le régime de Kaboul est un régime illégal qui ne représente pas l'Afghanistan.

M. Akhund (Pakistan)

La poursuite tragique du conflit en Afghanistan est la conséquence du refus du régime de Kaboul de s'incliner devant les faits. Le régime n'est pas reconnu par les moudjahidin basés au Pakistan et en Iran. Il n'est pas accepté par les émigrés, ni par les intellectuels, ni par les réfugiés, ni par les ulémas. Il n'est pas admis par les commandants sur le terrain ni par les chefs tribaux. Il n'est pas acceptable pour le peuple d'Afghanistan.

La paix et la stabilité en Afghanistan ne peuvent être rétablies que si l'on transfère le pouvoir détenu par le régime illégal de Kaboul à un gouvernement largement représentatif accepté par le peuple afghan. La création d'un tel gouvernement est la prérogative exclusive des Afghans eux-mêmes. C'est d'ailleurs reconnu par les Accords de Genève et par les accords connexes, de même que par la résolution 43/20 adoptée par consensus par l'Assemblée générale le 3 novembre 1988, qui a notamment donné mandat au Secrétaire général des Nations Unies de faciliter la mise en place d'un gouvernement largement représentatif. Cela a été rappelé lors de la déclaration conjointe du 7 février 1989 qui a été faite à l'issue de la visite au Pakistan de M. Chevardnadze, Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique. L'établissement d'un gouvernement provisoire est une étape importante dans la réalisation de cet objectif.

L'allégation selon laquelle le Pakistan aurait déployé des troupes sur sa frontière avec l'Afghanistan est manifestement fausse. D'importantes concentrations de troupes ne sauraient passer inaperçues. Des équipes de la Mission de bons offices dirigées par le général Helminen lui-même, se sont rendues récemment dans les régions frontalières entre le Pakistan et l'Afghanistan dans la province située à la frontière du nord-ouest et au Balouchistan, et n'ont trouvé aucun élément qui corrobore cette accusation.

L'allégation selon laquelle les troupes pakistanaises combattent aux côtés des moudjahidin en Afghanistan est grotesque. De nombreux journalistes étrangers se sont rendus sur le front et ils n'ont découvert aucune évidence de la présence de troupes pakistanaises. Les moudjahidin afghans, qui sont parvenus à repousser une intervention étrangère après une lutte acharnée mais victorieuse qui a duré plus de neuf ans, n'ont pas besoin de l'aide du Pakistan dans la dernière phase de leur lutte contre un régime qui ne se maintient que grâce à des appuis externes.

M. Akhund (Pakistan)

La recherche par le régime de Kaboul d'éléments de preuve qui pourraient impliquer le Pakistan dans ce combat a atteint des proportions ridicules. Deux personnes ont été arrêtées et présentées à la télévision de Kaboul comme des ressortissants pakistanais et après un prétendu "procès public", se sont vu imposer de longues peines de prison.

Bien qu'ils aient été censés faire partie d'une mission d'espionnage, aucun d'eux ne parlait le pushto ou le dari - les langues de l'Afghanistan - carence pour le moins inattendue, les membres du Conseil en conviendront, pour du personnel envoyé en mission d'espionnage. Ils ont été arrêtés dans la région de Kandahar, qui est tout à fait éloignée de Jalalabad et ces arrestations peuvent difficilement prouver une présence militaire pakistanaise autour de cette ville. Les deux personnes ont été décrites comme étant un major subedar et un caporal de l'Armée pakistanaise, et âgées d'une vingtaine d'années. Manifestement, le régime de Kaboul ne sait pas qu'il faut avoir environ 26 ans de service pour parvenir au grade de major subedar et qu'il n'y a pas de grade de caporal dans l'armée pakistanaise.

Aucun élément de preuve n'a pu être produit pour corroborer les accusations qui ont été portées contre le Pakistan par le régime de Kaboul. En fait, c'est le Pakistan qui en l'occurrence est la partie lésée. Des avions de guerre afghans ont été abattus sur le territoire pakistanais et la capture de pilotes soviétiques et afghans permettent de prouver sans le moindre doute que l'espace aérien et terrestre pakistanais continue d'être violé. Depuis l'entrée en vigueur des Accords de Genève, il y a eu 144 violations de l'espace aérien, 378 violations de l'espace terrestre et 170 actes de sabotage perpétrés par le régime de Kaboul. Ces actes flagrants d'agression ont causé 183 morts, 414 blessés et des dégâts matériels importants.

Il y a une semaine seulement, dans la nuit du 6 au 7 avril, le régime de Kaboul a tiré un missile Scud, qui a touché le poste frontière pakistanais de Torkham, endommageant certains bâtiments ainsi que des biens appartenant à des particuliers.

Je dois rappeler que c'est mon pays qui a proposé la création d'un mécanisme neutre chargé d'enquêter sur les plaintes concernant l'application des Accords de Genève. Lorsqu'il a proposé la création de la Mission de bons offices, l'objectif du Pakistan était de procéder à des investigations sur toutes les allégations faites par Kaboul à ses propres fins. Depuis qu'il a été prouvé que ses

M. Akhund (Pakistan)

allégations étaient complètement infondées, le régime de Kaboul a choisi d'ignorer le mécanisme institué pour examiner ces plaintes, l'UNGOMAP, et au lieu de cela a décidé de s'adresser au Conseil de sécurité pour tenter de calomnier le Pakistan.

Le régime de Kaboul a cherché à utiliser de façon cynique cette Mission de bons offices en présentant des suggestions hors de propos à l'appui de sa campagne d'accusations contre le Pakistan, au lieu de faciliter l'application des Accords de Genève.

Dans la lettre qu'il vous a adressée, Monsieur le Président, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a déclaré que le Pakistan était toujours disposé à coopérer avec la Mission de bons offices et qu'il était prêt à débattre avec le Secrétaire général des Nations Unies toute proposition viable et pertinente qui permettrait à la Mission de bons offices de continuer de s'acquitter de ses responsabilités de façon efficace.

Il est paradoxal que le régime de Kaboul ait cherché à présenter l'établissement d'un gouvernement provisoire afghan, élu par une Shoora consultative largement représentative, comme une ingérence dans ses affaires internes. La vérité est que le régime de Kaboul lui-même aurait souhaité participer à la Shoora qui s'est réunie au Pakistan et il a d'ailleurs communiqué une liste de candidats qui comprend l'ensemble de ses hauts responsables. Personne n'a été surpris de voir cette manoeuvre rejetée par les dirigeants de l'Alliance au Pakistan et en Iran et par tous les secteurs de l'opinion afghane qui considèrent que le régime de Kaboul est une entité imposée par une intervention militaire étrangère et par conséquent illégale et non-représentative. L'important, c'est que le gouvernement provisoire a réservé un certain nombre de postes ministériels qui iront à des représentants de Kaboul. Ce qui fait aujourd'hui obstacle à l'élargissement de la base du gouvernement provisoire, c'est le refus du régime de Kaboul d'accepter cette proposition.

Lorsque nous examinons cette question, il ne faut pas perdre de vue l'historique du conflit qui a brisé la souveraineté de la fière nation afghane, dévasté ses villes et ses campagnes, causé la mort de plus d'un million de ses citoyens et rendu invalides d'innombrables autres; son patrimoine économique et historique a fait l'objet d'une destruction systématique, et plus d'un tiers de sa population a été déracinée et a dû chercher refuge au Pakistan et en Iran.

M. Akhund (Pakistan)

Les régimes successifs de Kaboul, soutenus par des troupes étrangères, doivent être tenus pour responsables des dégâts incalculables subis par la nation afghane depuis 10 ans. L'étendue des dégâts et des destructions subis par l'infrastructure économique, sociale, culturelle et éducationnelle de l'Afghanistan est exposée dans le rapport du Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies à l'Afghanistan. Le passage suivant est une citation de son rapport, qui figure dans le document UNOC/1988/1 :

"Dans les années 70, l'Afghanistan était l'un des pays les plus pauvres et les moins développés du monde. L'infrastructure et les services encore fort limités commençaient à s'étendre et des progrès semblaient possibles. Le pays était pratiquement autosuffisant en matière de production alimentaire et l'économie se développait grâce à l'accroissement des exportations de produits agricoles et de gaz naturel. Neuf années de guerre ont non seulement mis un terme à ces progrès mais aujourd'hui l'essentiel de l'infrastructure physique, des services et du secteur agricole - nerf de l'économie afghane - est en ruines et détruit.

Le système d'enseignement primaire dans les zones rurales d'Afghanistan a été très gravement compromis par les dégâts considérables infligés aux bâtiments scolaires, par la migration de la plupart des enseignants et par la grave pénurie de fournitures pédagogiques. Près d'une génération d'enfants afghans s'est vu refuser un environnement éducationnel propice à un avenir autosuffisant, heureux et productif."

M. Akhund (Pakistan)

Il est dit ensuite dans le rapport :

"L'utilisation prolifique et aveugle des mines est l'un des aspects les plus brutaux de ce conflit qui dure depuis neuf ans en Afghanistan. Les vecteurs modernes ont permis que les mines soient disséminées par des hélicoptères et par des aéronefs à aile fixe, qu'elles soient tirées par des canons d'une portée de 25 kilomètres et qu'elles soient projetées par des mortiers en combinaison avec des assauts d'infanterie. Ce déploiement très large a empêché le repérage précis des zones minées, à l'exception de certains champs de mines anti-personnel délimités autour des installations stratégiques telles que les terrains d'aviation, les centrales électriques..."

et ainsi de suite.

Il y a, dans ce rapport, des descriptions frappantes du paysage afghan ravagé par des années d'intervention étrangère avec la coopération du régime qui tente aujourd'hui désespérément de prolonger son existence précaire. Dans le numéro de février du magazine Refugee du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, on peut lire ce qui suit :

"Dans la vallée du Panjshir, l'essentiel de l'infrastructure a été détruit. Dans certains endroits, on ne peut plus trouver trace ni des routes ni des ponts. Partout s'offrent aux yeux le même spectacle de désolation, des manifestations de la guerre, des chars abandonnés, des ruines d'habitations, des champs dévastés et des routes asphaltées défoncées par des véhicules lourds."

Il est dit dans ce magazine que la région d'Herat offre le même spectacle de 10 ans de guerre. Quarante pour cent des villes ont été détruites, sur 1 300 villages, 600 ont été profondément endommagés ou totalement détruits. Un observateur notait que

"Visiter la région de l'Herat occidental est comme visiter Verdun en 1919 : sur 20 kilomètres, il n'y a que des ruines; les routes et les champs sont envahis de mauvaises herbes. Dans un paysage ravagé par les obus et les bombes, la population trouve souvent les cadavres de paysans enterrés sous leur maison. Des carcasses de tanks rouillent sur les bas-côtés. Des bombes de 500 kilogrammes qui n'ont pas explosé sont plantées dans le sol comme des betteraves."

M. Akhund (Pakistan)

Après le départ des troupes étrangères, le peuple de l'Afghanistan a enfin une possibilité de régler ses problèmes internes à l'abri de toute intervention étrangère. Cette situation favorable est le résultat des efforts conjugués du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, dont la vaste majorité des membres appuie la lutte que le peuple afghan mène pour recouvrer son indépendance et sa souveraineté.

Si je puis me permettre de m'adresser à vous personnellement, Monsieur le Président, je dirai que nous vous sommes très reconnaissants du rôle constructif que vous avez joué dans l'organisation, dans un esprit positif, du grand débat qui a eu lieu à la dernière session de l'Assemblée générale sur la question de l'Afghanistan. C'est avec reconnaissance que nous nous souvenons de la coopération précieuse que vous avez apportée, en votre qualité de Représentant permanent de l'Union soviétique, dans le processus d'adoption par consensus de la résolution sur la situation en Afghanistan à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

La déclaration conjointe publiée à l'issue de la visite que M. Chevardnadze a faite au Pakistan en février dernier a montré, à nouveau, que les perspectives de cessation de la guerre et de ses conséquences et d'instauration de la paix en Afghanistan sont réelles.

Cette évolution, conjuguée à l'adoption, en mars dernier, de la résolution de consensus de la Commission des droits de l'homme, témoigne d'une convergence des opinions sur la nécessité d'un règlement global et pacifique de la question de l'Afghanistan et la formation d'un gouvernement largement représentatif en Afghanistan.

Nous sommes convaincus que ce n'est que lorsqu'un règlement global, conforme aux vœux de la nation afghane, aura été trouvé et qu'un gouvernement pleinement représentatif du peuple afghan aura été mis en place à Kaboul que les millions de réfugiés qui ont cherché refuge au Pakistan et en Iran seront en mesure de retourner dans leurs foyers. Ce n'est qu'alors que les objectifs des Accords de Genève auront été intégralement atteints.

Il est impérieux pour nous tous, et en particulier pour ceux d'entre nous qui sont voués par l'histoire et la géographie à jouer un rôle dans le processus qui permettra à la nation afghane de recouvrer son indépendance et sa souveraineté et d'occuper la place qui lui revient dans la communauté des nations, que nous nous employions, avec sérieux et un sens aigu de nos responsabilités, à assurer l'aboutissement de ce processus crucial.

M. Akhund (Pakistan)

Ce sont là les objectifs communs dont la réalisation risque d'être plus compromise que favorisée par le présent débat au Conseil de sécurité. Au lieu d'utiliser le Conseil de sécurité aux fins de propagande et de désinformation, les parties concernées peuvent soumettre leurs plaintes, le cas échéant, à la Mission de bons offices. C'est là la politique choisie par le Pakistan.

Dans sa lettre du 7 avril qui vous est adressée, Monsieur le Président, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan dit que le Pakistan a autorisé l'établissement des avant-postes de la Mission de bons offices à Quetta et à Peshawar, bien que cela n'ait pas été prévu dans les Accords de Genève. Il vous assure également que le Pakistan reste disposé à poursuivre sa coopération avec la Mission de bons offices et est prêt à discuter avec le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de toute proposition réalisable et de nature appropriée qui permette à la Mission de continuer à s'acquitter efficacement de ses responsabilités.

C'est dans cet esprit que, pour répondre à la demande du Secrétaire général, le Pakistan a accepté une présence permanente de la Mission de bons offices dans les zones frontalières, y compris Chaman, Para-Chinar et Torkham. Ainsi, du 14 au 21 avril, la présence de la Mission de bons offices sera facilitée dans la province de la frontière nord-ouest, dans les régions de Torkham, de Para-Chinar et du col de Nawa, et du 10 au 17 avril au Balouchistan, dans la région de Chaman. Alors même que je parle, une équipe de la Mission de bons offices inspecte les zones frontalières de Bajaur et Mohmand Agencies, et en particulier le col de Nawa. A ce jour, le nombre des visites d'inspection effectuées par la Mission de bons offices s'élève au total à 102.

La signature des Accords de Genève est un succès historique remporté par l'Organisation des Nations Unies et symbolise le triomphe de la raison et du bon sens dont toutes les parties concernées ont fait preuve. Le départ des troupes étrangères de l'Afghanistan au milieu du mois de février dernier a représenté l'aboutissement de l'objectif central des Accords de Genève.

Comme le reste du monde, nous nous sommes félicités de la décision courageuse prise par le Secrétaire général Gorbatchev de cesser et d'inverser la politique reconnue erronée. On ne peut pas demander au peuple afghan, qui a connu 10 longues

M. Akhund (Pakistan)

années de conflit et de souffrance, de subir d'autres effusions de sang et d'autres destructions. Il est du devoir de la communauté internationale de l'aider à instaurer et à consolider la paix dans le pays, de sorte que les millions de réfugiés, dont la majorité se trouve sur le sol pakistanais, puissent retourner chez eux et commencer à refaire leur vie et à reconstruire leur pays.

Je voudrais terminer en assurant les membres du Conseil de sécurité que le Pakistan reste attaché à promouvoir un règlement global de la question de l'Afghanistan sur la base des Accords de Genève et des résolutions de l'Assemblée générale. Nous continuerons de coopérer pleinement avec le Secrétaire général dans l'accomplissement du mandat qui lui a été confié de promouvoir un tel règlement.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je remercie le Conseiller du Premier Ministre pour les affaires étrangères et la sécurité nationale du Pakistan de sa déclaration et des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Il n'y a pas d'autre orateur pour cette séance. La date de la prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à la poursuite de l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour sera annoncée ultérieurement.

La séance est levée à 17 h 40.